

DÉI GRÉNG

4

PL 4700
Dépôt François Bausch
13.12.2000

MOTION

La Chambre des Députés,

considérant que dans le cadre d'une orientation de l'économie vers un développement durable, il est clair que la responsabilité des secteurs financiers doit être prise en compte;

considérant que les décideurs financiers influencent fortement les investissements industriels et infrastructurels, soit par la facilité et les taux accordés lors de l'accord de prêts, soit par des prises de participations dans différents secteurs industriels;

estimant qu'il est important de défier cette énorme responsabilité du secteur financier pour l'avenir de la planète et de l'humanité;

considérant que surtout dans les pays anglo-saxons des "fonds d'investissement éthique" excluent un certain nombre d'investissements (les industries de l'armement, de la chimie à base de chlore, l'énergie nucléaire ...) ou focalisent sur des investissements "positifs" (énergie solaire, investissements dans la médecine de base, infrastructures ferroviaires ...);

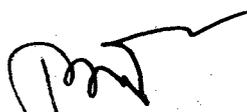
constatant que la majeure partie des fonds d'investissement éthique européens sont des fonds d'investissement de droit luxembourgeois;

considérant le rôle éminent de la place financière luxembourgeoise dans le contexte des fonds d'investissement;

constatant que le gouvernement néerlandais a créé en 1998 une législation qui accorde des avantages fiscaux aux investisseurs qui acquièrent des parts de fonds d'investissements éthiques, permettant ainsi à l'investissement éthique néerlandais de prendre un certain essor;

invite le Gouvernement

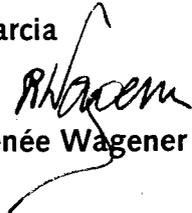
à analyser la possibilité de créer des instruments et des législations financières qui permettraient de créer un "environnement favorable" pour faire de la place financière luxembourgeoise un des centres financiers privilégiés pour gérer des fonds d'investissement éthique.


François Bausch


Robert Garcia


Camille Gira


Jean Mass


Renée Wagener